

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX LICENCES ET À LA PRATIQUE

- ◆ Adhérer à un moto club affilié FFM (pour tout changement de club, un quitus est à fournir).
- ◆ Avoir au minimum 6 ans révolus et pour les moins de 18 ans, remplir l'autorisation parentale prévue sur la demande de licence en joignant un extrait d'acte de naissance ou photocopie du Livret de famille ou de la carte d'identité nationale pour la première demande de licence.
- ◆ Pour un(e) pratiquant(e) de nationalité étrangère ou française domicilié(e) à l'étranger, un quitus de la fédération motocycliste de son pays est obligatoire pour prendre une licence annuelle de championnat, coupe ou trophée FIM ou UEM à la FFM, même s'il ou elle est licencié(e) ou pas dans la fédération motocycliste de son pays.
- ◆ Pour accéder aux licences de pratique éducative, d'entraînement ou de compétition, il faut se soumettre préalablement à une visite médicale complète d'aptitude. Faire remplir par le médecin le certificat médical sur la demande de licence, le tampon doit figurer sur les quatre volets. Par ailleurs, le ou la futur(e) licencié(e) ayant un handicap physique doit adresser un certificat médical descriptif qui sera transmis au Comité Médical de la FFM avant toute délivrance de licence.
- ◆ Adresser impérativement la demande de licence dûment remplie et signée à votre Moto-Club.

CONDITIONS COMPLÉMENTAIRES D'ACCÈS

LICENCES DE PRATIQUE ÉDUCATIVE, D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPÉTITION

- **Entre 6 et 11 ans révolus**, vous avez accès à l'ensemble des activités de la pratique éducative et d'approche des activités sportives, activités encadrées par des éducateurs brevetés fédéraux et d'Etat. L'activité se déroule exclusivement sur des circuits fermés ou sur des plateaux éducatifs. Au cours de cette période d'apprentissage, vous pouvez passer les premiers tests fédéraux accréditant votre maîtrise du véhicule : Guidon de Bronze, d'Argent ou d'Or. Le Guidon d'Argent ou d'Or est obligatoire pour l'approche des activités sportives. Pour les licences fédérales associées à cette tranche d'âge, voir au verso le chapitre "Licence Educative". Pour les cylindrées autorisées voir le tableau ci contre au regard de la discipline pratiquée.
- **Entre 12 et 13 ans révolus (catégorie Minime)**, les séances d'entraînement et les compétitions vous sont ouvertes. Cependant vous devez passer au préalable, avant toute prise de licence, le Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM). Les ligues régionales proposent régulièrement des sessions de passage. En les contactant ou en passant par votre moto club ou encore en allant sur notre site internet www.ffmoto.org, vous serez informé(e) des dates de passage. Le CASM comprend une partie théorique et une partie pratique. Les détenteurs(trices) d'un Guidon d'Or sont dispensés(es) du passage de la partie pratique. Pour cette tranche d'âge, la pratique se déroule également sur des circuits fermés. Pour connaître le tarif des licences fédérales, voir au verso le chapitre "Licence Entraînement" ou "Licence Compétition Nationale". Par ailleurs, pour certaines disciplines, vous pouvez participer à des épreuves européennes ou internationales, reportez vous aux conditions d'accès à ces épreuves au chapitre "licences internationales

ou européennes. Pour les cylindrées autorisées voir le tableau ci-contre au regard de la discipline pratiquée et au regard du type de circuit.

- **Entre 14 ans et 15 ans révolus (catégorie Cadet)**. Si vous ne disposez pas du CASM (voir chapitre ci-dessus), vous devez le passer au préalable. Cette catégorie d'âge permet d'accéder aux séances d'entraînement ou aux compétitions sur voies pour partie ouvertes à la circulation publique. Dans ce cas, en plus du CASM, le Brevet de Sécurité Routière (BSR) est obligatoire et la motocyclette ou le quad d'une cylindrée de moins de 50 cc doit être conforme au Code de la route. Pour connaître le tarif des licences fédérales, voir au verso le chapitre "Licence Entraînement" ou "Licence Compétition Nationale". Par ailleurs, pour certaines disciplines, vous pouvez participer à des épreuves européennes ou internationales, reportez vous aux conditions d'accès à ces épreuves au chapitre "licences internationales ou européennes". Pour les cylindrées autorisées voir le tableau ci-contre au regard de la discipline pratiquée et au regard du type de circuit.

Pratique éducative et d'approche des activités sportives (Uniquement sur circuit fermé ou plateau éducatif)			
Disciplines	Cylindrées maxi	Age	Accès minimum
VITESSE	50 cc auto 6 CV 50 cc auto 6 CV 50 cc à boîte 9 CV	de 6 à 11 ans de 7 à 11 ans de 9 à 11 ans	Guidon d'Argent Guidon d'Or
MOTOCROSS dont Quad et Endurance TT	50 cc auto 6 CV 65 cc 85 cc	de 6 à 11 ans de 7 à 11 ans de 9 à 11 ans	Guidon d'Argent Guidon d'Or
TRIAL	80 cc auto 80 cc	de 6 à 11 ans de 7 à 11 ans	Guidon d'Argent
COURSES SUR PISTE	50 cc ou 80 cc auto 85 cc	de 6 à 11 ans de 7 à 11 ans	Guidon d'Argent
MOTO-BALL	60 cc 85 cc	de 6 à 11 ans de 9 à 11 ans	

Entraînement / Stage / Compétition			
Disciplines	Cylindrées maxi	Age	Accès minimum
Sur circuit fermé MOTOCROSS, ENDURO, VITESSE, COURSES SUR PISTE, MOTO-BALL	Cyclomoteur (vitesse) ou 90cc (autres disciplines)	à partir de 12 ans	C.A.S.M
	125 cc	à partir de 14 ans	C.A.S.M
	Toutes cylindrées	à partir de 16 ans	C.A.S.M et / ou permis*
TRIAL	125 cc Toutes cylindrées	à partir de 12 ans à partir de 18 ans	C.A.S.M C.A.S.M et / ou permis*
Sur circuit ouvert à la circulation publique (véhicule conforme au Code de la route)			
TRIAL / ENDURO et RALLYES	50 cc	à partir de 14 ans	C.A.S.M + B.S.R
	125 cc	à partir de 16 ans	C.A.S.M et / ou permis*
	Toutes cylindrées	à partir de 18 ans	C.A.S.M et / ou permis*

* Se reporter aux chapitres "à partir de 16 ans" et "à partir de 18 ans".

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont indispensables au traitement de votre licence. Vous avez un droit d'accès et de rectification relatif à ces informations en vous adressant à la FFM par écrit. Vous pouvez, en outre, vous opposer à ce que vos nom et adresse soient communiqués à des tiers en le demandant à la FFM par écrit.

➤ **A partir de 16 ans**, l'accès aux premières licences "compétition", n'est autorisé que si vous disposez également du CASM. Pour l'accès aux premières licences entraînement, contactez votre moto-club ou votre ligue régionale pour savoir si le CASM est obligatoire. Cependant **les anciens(nes) pratiquants(es) licenciés(es)** à la FFM, ou à une fédération motocycliste affinitaire ou étrangère peuvent sur justification renouveler ou prendre une licence fédérale sans détenir au préalable le CASM, par contre la possession au minimum du permis A1 (ou équivalent) est obligatoire. Pour celles et ceux ne disposant pas de permis de conduire, il vous faut en plus du CASM, le Brevet de Sécurité Routière (BSR) pour participer aux compétitions ou aux entraînements se déroulant pour partie sur des voies ouvertes à la circulation publique. Sur ces manifestations la motocyclette ou le quad doit être conforme au Code de la route selon la nature du permis possédé. Pour connaître le tarif des licences fédérales, voir au verso le chapitre "Licence Entraînement" ou "Licence Compétition Nationale". Par ailleurs, pour certaines disciplines, vous pouvez participer à des épreuves européennes ou internationales, reportez vous aux conditions d'accès à ces épreuves ci-dessous. Pour les cylindrées autorisées voir le tableau ci-contre au regard de la discipline pratiquée et au regard du type de circuit.

➤ **A partir de 18 ans**, l'accès aux premières licences "compétition", n'est autorisé que si vous possédez soit le permis A (ou équivalent) et de la partie théorique du CASM ou soit le CASM. Pour l'accès aux premières licences entraînement, contactez votre moto-club ou votre ligue régionale pour savoir si le CASM est obligatoire. Cependant **les anciens(nes) pratiquants(es) licenciés(es)** à la FFM, ou à une fédération motocycliste affinitaire ou étrangère peuvent sur justification renouveler ou prendre une licence fédérale sans détenir au préalable le CASM, par contre la possession au minimum du permis A1, A ou B de plus de 2 ans ou leur équivalence est obligatoire. Dans tous les cas, pour celles et ceux ne disposant pas de permis, le Brevet de Sécurité Routière (BSR) est obligatoire en plus du CASM pour participer aux compétitions ou aux entraînements se déroulant pour partie sur des voies ouvertes à la circulation publique. Sur ces manifestations, la motocyclette ou le quad doit être conforme au Code de la route selon la nature du permis possédé. Pour les licences fédérales, voir au verso le chapitre "Licence Entraînement" ou "Licence Compétition Nationale". Pour les cylindrées autorisées voir le tableau ci-contre au regard de la discipline pratiquée. Par ailleurs, pour certaines disciplines, vous pouvez participer à des épreuves européennes ou internationales, reportez vous aux conditions d'accès à ces épreuves ci-dessous.

LICENCES INTERNATIONALES (épreuves FIM) OU EUROPÉENNES (épreuves UEM)

Les licences Internationales ou Européennes ne sont délivrées qu'après accord de la FFM (se renseigner au préalable à la Direction des Sports et au service Licences pour les droits complémentaires à acquitter). Ces licences sont délivrées dans la discipline du pilote. L'accès à une autre discipline est soumis à l'autorisation de la FFM. Pour les licences fédérales, voir au verso le chapitre "Licences Internationales" ou "Licences Européennes".

LICENCES DE DIRIGEANTS DE COURSE ET D'OFFICIELS

La licence d'Officiel suivie d'une qualification n'est délivrée que si l'intéressé(e) dispose de la qualification indiquée en cours de validité. Dans le cas contraire, une licence "Officiel stagiaire" ou "Dirigeant / Membre de club" peut au minimum être souscrite. Des sessions de formation de Dirigeants de Course et d'Officiels sont proposées régulièrement par les ligues régionales.

QUE VOUS APPORTE VOTRE LICENCE ?

- ◆ Une assurance individuelle corporelle et responsabilité civile (voir au dos de la demande de licence), que vous pouvez compléter par des garanties optionnelles présentes dans le guide,
- ◆ La possibilité de participer aux entraînements, aux manifestations et aux formations de la F.F.M.,
- ◆ Les licenciés, sauf Entraînement et Assistant pilote, recevront l'Annuaire Fédéral, pour toute adhésion ou tout renouvellement effectué avant le 31/05/08 (au delà se reporter sur le site internet de la FFM). Les Officiels de course et les licenciés LDI, LES et TIM recevront les 10 numéros de France Moto Magazine dont 2 numéros spéciaux qui seront également adressés aux licenciés Compétitions et Educatifs.
- ◆ La fourniture de l'Annuaire UEM pour les pilotes possédant une licence Européenne et l'Annuaire FIM pour les licenciés Internationaux,
- ◆ Les offres de la Carte Avantage Moto (se reporter à l'annuaire fédéral ou sur le site internet de la FFM).

TRANSFORMATION OU DUPLICATA DE LICENCE

Si vous désirez transformer votre licence en cours d'année, vous devrez pour cela retourner la première licence à votre Moto-Club accompagnée du montant de la différence entre la première licence et la seconde plus les frais de transformation de 10 €. Dans le cas où celui-ci serait inférieur, aucun remboursement ne sera effectué. La transformation de la licence NEB en NEA et de la licence NAM en NAC est exonérée des frais de 10 €.

Pour toute perte ou vol de votre licence, vous pouvez faire la demande d'un duplicata par courrier accompagné du montant des frais de dossier (10 €) au service Licences de la FFM ou en passant par votre Moto-Club.

QUELLE LICENCE CHOISIR ?

LICENCES COMPÉTITION

LICENCES NATIONALES

Pour des épreuves françaises à capacité nationale

Vous souhaitez participer aux épreuves suivantes :	dans la discipline ou la spécialité...	Code des licences minimum exigées
Catégorie A - Épreuves de Championnat, Coupe ou Trophée National. - Épreuves à classement cumulé. - Épreuves de Championnat, Coupe ou Trophée de Ligue : le mélange des licences A et B est autorisé sauf avis contraire de la Ligue.	Toutes disciplines et spécialités en Ligue métropolitaine.	NCA, NAH, NPS NAM, NAC, NPP
	Epreuves de Trial, 50cc, Dragster, en Ligue métropolitaine.	NCB, NBH, NAM, NAC, TCM, TCC, M50, C50
	Toutes disciplines et spécialités en Ligue d'Outre-Mer	NCB, NBH, NAM, NAC, TCM, TCC, M50, C50, NPP
	Motos anciennes Tout-Terrain (cross, enduro, endurance T.T, trial)	MAT
Catégorie B - Épreuves hors Championnat, Coupe, ou Trophée National ou de Ligue. - Épreuves hors classement cumulé.	Toutes disciplines	Toutes licences sauf MAT
	Motos anciennes Tout-Terrain (cross, enduro, endurance T.T, trial)	MAT

NAM Nat. Compétition Minime	12/13 ans.....	155 €	Part assurance 63 €
TCM Nat. Compétition Minime Trial	12/13 ans.....	135 €	Part assurance 43 €
M50 Nat. Compétition Minime 50cc	12/13 ans.....	135 €	Part assurance 43 €
NAC Nat. Compétition Cadet	14/15 ans.....	155 €	Part assurance 63 €
TCC Nat. Compétition Cadet Trial	14/15 ans.....	135 €	Part assurance 43 €
C50 Nat. Compétition Cadet 50cc	14/15 ans.....	135 €	Part assurance 43 €
NCA Nat. Compétition A	Dès 16 ans ...	225 €	Part assurance 73 €
NAH Nat. Compétition Handicapé A	Dès 16 ans ...	225 €	Part assurance 73 €
NPS Nat. Comp. passager Side-car Cat.A	Dès 16 ans ...	225 €	Part assurance 73 €
NCB Nat. Compétition B	Dès 16 ans ...	135 €	Part assurance 43 €
NBH Nat. Compétition Handicapé B	Dès 16 ans ...	135 €	Part assurance 43 €
NPB Nat. Comp. passager Side-car Cat.B	Dès 16 ans ...	135 €	Part assurance 43 €
MAT Nat. Compétition Moto Ancienne T.T.	Dès 16 ans ...	70 €	Part assurance 17 €
NPP Nat. Compétition Pocket et Pit Bike	Dès 12 ans ...	65 €	Part assurance 15 €

LICENCES INTERNATIONALES & UNION EUROPEENNE Hors Championnat, Trophée et Coupe

ÉPREUVES À CAPACITÉ INTERNATIONALE - FIM

Annuelle 12/17 ans Motocross, Trial, Enduro, Piste	485 €	Part assurance 155 €
Annuelle Rallye T.T.	905 €	Part assurance 310 €
Annuelle Vitesse, Motocross, Enduro, Trial, Piste	685 €	Part assurance 210 €
Annuelle Moto ancienne Vitesse	485 €	Part assurance 155 €
Annuelle Passager Side-car Toutes disciplines	485 €	Part assurance 155 €
Annuelle Moto ancienne T.T.	165 €	Part assurance 45 €
Une manifestation Rallye T.T.	600 €	Part assurance 210 €
Une manifestation Toutes disciplines*	123 €	Part assurance 23 €

ÉPREUVES À CAPACITÉ EUROPÉENNE - UEM

Annuelle 12/17 ans Motocross, Trial, Enduro, Piste	245 €	Part assurance 71 €
Annuelle Toutes disciplines	360 €	Part assurance 92 €
Une manifestation Toutes disciplines*	77 €	Part assurance 14 €

Rallye T.T. (nous consulter)

* Ces licences ne sont délivrées que si le pilote a souscrit au préalable une licence compétition nationale de type NCA, NAH, NAC, NAM, NPS. Pour les épreuves de Trial, de 50cc ou de Dragster, le pilote doit souscrire au préalable une licence compétition nationale de type NCB ou NBH au minimum, NAC, NAM, TCM ou TCC (exclusivement pour des épreuves Trial), M50 ou C50 (exclusivement pour des épreuves 50cc). Pour les épreuves de motos anciennes Tout-Terrain le pilote doit souscrire au minimum une licence compétition nationale de type MAT.

LICENCES INTERNATIONALES & UNION EUROPEENNE Championnat, Trophée et Coupe (C.T.C.)

Les tarifs ci-dessous incluent le tarif des licences internationales ou européennes hors Championnat, Trophée et Coupe. La part de l'assurance fédérale est celle indiquée à droite du tarif des licences internationales et Union Européenne hors Championnat, Trophée et Coupe.

Les licences Championnat, Trophée et Coupe FIM ou UEM ne sont délivrées qu'après accord de la Direction des Sports de la FFM.

ÉPREUVES À CAPACITÉ INTERNATIONALE - FIM

Observations complémentaires à celles indiquées en page 1 du Guide :

Tarif 3 : Cette licence est réservée aux pilotes ayant souscrit au préalable une licence Internationale annuelle hors Championnat, Trophée et Coupe ou une licence Union Européenne annuelle Championnat, Trophée et Coupe.

Tarif 4 : Cette licence est réservée aux pilotes ayant souscrit au préalable une licence compétition nationale ou licence annuelle Union Européenne hors Championnat, Trophée et Coupe.

	Tarif 1 C.T.C annuelle	Tarif 2 C.T.C 12-17 ans annuelle	Tarif 3 C.T.C 1 épreuve Pilotes inter.	Tarif 4 C.T.C 1 épreuve Pil. nat. & UE
--	-------------------------------------	--	--	--

Motocross

Individuel ou Supercross	1240 €	1020 €	130 €	253 €
Supermotard	955 €	755 €	130 €	253 €
Pilote Side-car	925 €	725 €	130 €	253 €
Passager Side-car	585 €	585 €	100 €	223 €

Vitesse

Grand Prix	(nous consulter)			
Superbike / Supersport	1400 €		155 €	278 €
Pilote Side-car	820 €		85 €	208 €
Passager Side-car	555 €		55 €	178 €
Pilote Endurance	685 €			123 €
Team Endurance (code TEV)	500 €		120 €	120 €
Moto ancienne	615 €		55 €	178 €
Trial	860 €	630 €	55 €	178 €
Mécanicien Trial	60 €			
Courses sur Piste	1060 €	630 €	120 €	243 €
Grand Prix speedway	1400 €		155 €	278 €
Rallyes T.T. (hors régularité)	1060 €		55 €	655 €
Enduro	825 €	630 €	55 €	178 €
ISDE			35 €	158 €

ÉPREUVES À CAPACITÉ EUROPÉENNE - UEM

Observations complémentaires à celles indiquées en page 1 du Guide :

Tarif 3 : Cette licence est réservée aux pilotes ayant souscrit au préalable une licence Internationale hors Championnat, Trophée et Coupe.

Tarif 4 : Cette licence est réservée aux pilotes ayant souscrit au préalable une licence compétition nationale ou licence annuelle Union Européenne hors Championnat, Trophée et Coupe.

	Tarif 1 C.T.C annuelle	Tarif 2 C.T.C 12-17 ans annuelle	Tarif 3 C.T.C 1 épreuve Pilotes inter.	Tarif 4 C.T.C 1 épreuve Pil. nat. & UE
--	-------------------------------------	--	--	--

Motocross	810 €	605 €	65 €	188 €
Vitesse	810 €	605 €	65 €	188 €
Vitesse Moto ancienne	545 €		65 €	188 €
Trial	810 €	605 €	65 €	188 €
Courses sur Piste	810 €	605 €	65 €	188 €
Enduro	810 €	605 €	65 €	188 €

Rallye T.T. & Moto ancienne T.T. (nous consulter)

Promotion jeunes & Promotion féminines (nous consulter)

LICENCE EDUCATIVE / APPROCHE DES ACTIVITES SPORTIVES

- La licence Educative (NEB), pour les plus jeunes de 6 à 11 ans, offre la possibilité de participer à des activités spécifiques et encadrées - *Part assurance : 17 €.*

NEB Nationale Educative 6 ans / 11 ans révolus **70 €**

- La licence Educative d'Approche des activités sportives (NEA) est délivrée de 7 à 11 ans, la possession du Guidon d'Argent ou d'Or obligatoire - *Part assurance : 36,50 €.*

NEA Nat. Educative Approche Sportive 7 ans / 11 ans révolus **105 €**

LICENCE ENTRAÎNEMENT

Si vous désirez pratiquer sans pour autant faire de la compétition, vous pouvez obtenir la licence Entraînement (NET, NEH) CASM et / ou permis obligatoire.

Part assurance : 26,50 €.

NET Nationale Entraînement Dès 12 ans **100 €**

NTH Nat. Trial Entraînement Handicapé Dès 12 ans **100 €**

LICENCES OFFICIELS

Désireux d'encadrer les compétitions, les licences Officiels vous permettront d'officier sur les épreuves motocyclistes. *Part assurance : 1,00 €*

OFF* Officiel Dès 16 ans **35 €**

OML Médical (*réservé au corps médical*) Dès 18 ans **35 €**

OFS Officiel Stagiaire Dès 16 ans **35 €**

**ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité.
Pour toute information contacter votre Ligue régionale.*

AUTRES LICENCES

- Vous êtes Président de club ou membre d'un club mais vous ne pratiquez pas directement le sport moto ou vous n'officiez pas sur les épreuves, la licence Dirigeant (LDI) vous permettra d'être reconnu en tant que membre de la FFM.

LDI Dirigeant / Membre de Club.....**35 €***Part assurance 1,00 €*

- Vous êtes titulaire d'un Brevet Fédéral ou d'Etat option moto, vous souhaitez encadrer une activité moto dans le cadre des structures FFM, vous pouvez souscrire une licence Educateur Sportif (LES).

LES Educateur Sportif**35 €***Part assurance 2,00 €*

- Dans le cadre du Championnat d'Endurance Vitesse la licence Team Manager (**TIM**) est obligatoire.

TIM Team Manager**35 €***Part assurance 1,00*

- Vous êtes accompagnateur, mécanicien ou suiveur, vous devez souscrire la licence Assistant Pilote / Contrôleur (LAP).

LAP Assistant Pilote/ Contrôleur.....**52 €***Part assurance 5,00 €*

Délivrance d'une licence Officiel et Divers en deuxième licence

La licence Assistant Pilote (**LAP**), la licence Educateur (**LES**) et la licence Team Manager (**TIM**) qui sont rendues obligatoires sur décision des instances fédérales (se reporter aux règlements sportifs de la discipline ou au règlement éducatif pour la saison) seront délivrées gratuitement en deuxième licence annuelle selon les conditions habituelles de délivrance. A défaut le droit fédéral de 10 € sera appliqué. Pour plus d'informations, se reporter au site Internet de la FFM, www.ffmoto.org, dossier pratique, la licence.